

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

Les querelles autour de la logistique de cet événement masquent les véritables enjeux

Index FI: IOR 41/03/95

Les reports incessants de la part du gouvernement chinois et de l'Organisation des Nations unies (ONU) en ce qui concerne l'attribution de locaux mieux adaptés pour accueillir les organisations féminines lors de la prochaine Conférence mondiale sur les femmes détournent l'attention des enjeux fondamentaux de cette réunion.

Les organisations non gouvernementales (ONG) craignent de ne pas pouvoir participer de manière efficace à la conférence en raison de l'inadéquation des installations qui leur sont proposées par le gouvernement chinois.

Selon Amnesty International, « les organisations féminines et les autres organisations non gouvernementales ne devraient pas avoir à lutter pour obtenir des locaux adaptés au moment où elles devraient plutôt exercer des pressions dans les domaines clés qui vont affecter la vie des femmes au cours du siècle à venir ».

Les discussions incessantes sur l'endroit où devrait se tenir le Forum des ONG contrastent fortement avec la reconnaissance du travail de ces dernières affichée dans la dernière version du document clé de la conférence, la "Plate-forme d'action".

En effet, dans la dernière version du projet, il est déclaré que ces organisations sont les « forces vives du changement », les « catalyseurs de nouvelles approches en matière de développement » et qu'elles ont « fortement influencé [...] les forums mondiaux et les débats internationaux ».

Pour Amnesty International, « ces paroles resteront vaines si les ONG sont de fait marginalisées par rapport à la conférence en étant contraintes de se réunir dans des locaux éloignés et inadaptés ».

Questions non encore réglées concernant les locaux

La demande d'installations adaptées pour le Forum des ONG, qui a été formulée par les organisations féminines et d'autres organisations non gouvernementales, dont Amnesty International, n'a toujours pas été satisfaite par les autorités chinoises ni par l'ONU.

Le gouvernement chinois a fait une déclaration le 22 mai 1995 par laquelle il s'engage à remédier à certaines des insuffisances du site de Huairou – situé en dehors de Beijing – proposé pour la tenue du Forum des ONG. Cependant, les préoccupations importantes suivantes demeurent :

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFPI -

- Le temps de trajet entre le site proposé pour le Forum des ONG et le lieu où se tiendra la conférence officielle rassemblant les représentants des gouvernements est estimé à 45 mn en autobus, ce qui semble être une estimation des plus optimistes. Mais, quand bien même le temps de trajet serait correctement évalué, il constitue un sérieux obstacle à une bonne communication entre les ONG et la conférence officielle ;
- Les autorités chinoises n'ont pas répondu directement aux demandes qui leur ont été faites d'envisager d'autres sites, au sein même de Beijing ;
- L'endroit proposé ne peut recevoir que 10 000 participants d'ONG, alors que quelque 38 000 se sont déjà inscrits pour participer à la conférence. L'accord initial entre le gouvernement chinois et le comité de liaison des ONG prévoyait une participation minimale de 20 000 délégués ;
- Les autorités chinoises n'ont toujours pas donné de garanties en matière de sécurité et n'ont pas certifié, en particulier, que l'État n'interviendrait pas sur les lieux de la conférence officielle et du Forum des ONG contre des participants d'ONG exerçant leur droit à la liberté d'expression, de mouvement et d'association.

Questions clés de la conférence

Dans sa dernière version, le projet de Plate-forme d'action proclame dès le début qu'il s'agit d'un « programme d'attribution des pleins pouvoirs aux femmes ». Cependant, Amnesty International est préoccupé par le fait que, dans ce texte, il n'est pas indiqué que les gouvernements sont tenus de respecter leurs engagements en faveur de la protection des droits fondamentaux des femmes.

En vue de la conférence, et par l'intermédiaire de la Plate-forme d'action, Amnesty International a exercé des pressions, afin que soient réitérés les engagements pris en faveur de ces droits il y a moins de deux ans à Vienne, lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Elle a également proposé des actions visant à promouvoir et protéger ces droits. Presque toute référence clé aux engagements pris à Vienne reste à convenir.

Lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne en 1993, 171 gouvernements ont réaffirmé l'universalité, l'indivisibilité, l'interdépendance et la corrélation des droits de l'homme. Ils sont convenus que les droits fondamentaux des femmes et des fillettes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne.

« Il est clair que l'égalité, le développement et la paix – thèmes de la conférence de Beijing – ne pourront être atteints que si les gouvernements expliquent clairement comment ils vont s'assurer que les femmes auront les pleins pouvoirs grâce à la jouissance de tous les droits fondamentaux », a ajouté Amnesty International.

« Une femme qui risque d'être victime d'une arrestation arbitraire, de tortures, d'une "disparition" ou d'une exécution judiciaire ou extrajudiciaire n'a aucune chance de pouvoir exercer ses droits à l'égalité, au développement et à la paix. » 1